UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

Ce plan de cours fut adopté par les étudiant(e)s du cours le 14 janvier

HIS4226-020	L'ITALIE MÉDIÉVALE (VE–XVE SIÈCLES)
Numéro du cours	Titre du cours

H-2025	3	(SUR MOODLE)
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

POLLARD, RICHARD MATTHEW	6841	POLLARD.RICHARD_MATTHEW@UQAM.CA	A-6345
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

HORAIRE DU COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Mardi 9h30–12h30, en présentiel (lieu A-2805). Notez bien que le professeur pourrait communiquer des modifications ponctuelles à cet horaire.

Heure de bureau du professeur : mardi 13h30–14h30 et par RV. De préférence par Zoom (lien sur Moodle).

TABLE DES MATIERES

1 Description Officielle du cours *(n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel)* 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 2
4 Sommaire des évaluations - Pondération 6
5 Calendrier du cours 6
6 Modalités du cours 11
6.1 Modalités de participation au cours 11
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 11
6.3 Modalités de remise des travaux 11
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 11
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 11
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 11
7 Bibliographie - Médiagraphie 12
7.1 Documentation obligatoire et suggérée 12
7.2 Documentation complémentaire 12
8 Références 14
8.1 Règlement no 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 14
8.2 Document et Informations additionnelles 15
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 16
8.4 Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / politique no 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 17
8.5 Compétences 18

1 DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS *(n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel)*

Malgré la dissolution de l'Empire romain occidental au Ve siècle, l'Italie a continué à jouer un rôle moteur dans l'histoire économique, culturelle, religieuse et politique de l'Europe et du monde méditerranéen durant tout le Moyen Âge. Pendant cette longue période, la péninsule italienne était souvent divisée et disputée par des acteurs externes et internes. Ce cours étudiera ces questions politiques, mais il abordera aussi le renouveau des villes et l'émergence des communes aux XIe-XIIIe siècles, qui ont tous les deux contribué au développement politique, social, culturel et religieux de l'Italie elle-même.

Ce cours examinera aussi les connexions entre la péninsule et ses voisins. De la renaissance carolingienne (VIIIe, IXe siècles) à la « grande » Renaissance des XIVe–XVe siècles, l'Italie a transformé des traditions culturelles provenant de l'intérieur et de l'extérieur. Mais ce pays a également influencé les cultures des Européens et celles du monde méditerranéen auquel l'Italie fut liée depuis des siècles.

Le rôle économique de l'Italie tout au long du Moyen Âge occupera aussi une place importante dans ce cours. Du commerce des esclaves à partir de Venise au haut Moyen Âge jusqu'aux explorations portugaise, génoise de l'Afrique et ailleurs, ce cours montrera comment la puissance économique de ce pays propulsa l'Italie et l'Europe vers l'extérieur comme jamais avant. En outre, le système économique « italien » a non seulement servi de modèle révolutionnaire pour d'autres Européens, mais ses richesses ont permis une renaissance dans les domaines culturel, religieux et politique à partir du XIVe siècle.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Après ce cours facultatif du programme en histoire, les étudiant(e)s auront idéalement développé les connaissances et compétences suivantes :

1. Compréhension critique (et positive) de plusieurs développements, tendances et thèmes importants pour l'histoire de l'Italie (s. V–XV);
2. La capacité à lire, comprendre, et analyser les sources originales en traduction;
3. La capacité à faire une recherche indépendante dans le domaine;
4. La capacité à corriger un travail écrit d'autrui, d'une manière constructive;
5. La capacité à appliquer les points ci-dessus à l'oral et dans les travaux écrits.

Objectifs spécifiques aux étudiant(e)s de B.E.S:

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- S'engager dans une démarche collective et individuelle de développement professionnel.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Quant à l'enseignement, chaque semaine comportera typiquement deux éléments:

- **2 cours magistraux avec un important élément visuel** (environ 50 minutes chacun), qui seront enregistrés en forme audio; les diapositives seront mises en ligne à la suite de la séance.

- **1 atelier ou discussion,** immédiatement après les cours magistraux, pour compléter les travaux pratiques, des travaux en groupe, ou pour aborder les lectures (expliquées ci-dessous).

ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION

1. EXAMEN FINAL [40%]

a) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 1–2.

b) Démarche

L'examen sera récapitulatif pour le cours entier, y compris les cours magistraux, les ateliers, les lectures obligatoires et les exercices. Il durera 3 heures dans la dernière séance. Le but sera de vérifier la connaissance de la matière, les idées, les arguments et les techniques couverts durant le semestre, surtout en lien avec les **Objectifs du Cours** précisés ci-dessus.

L'examen comportera deux sections :

- La **première section** (1/3 des points) présentera quelques extraits de sources (mais pas les études) lues durant le cours et demandera des analyses de ces extraits avec des réponses courtes (*c.* un paragraphe) : pourquoi ces passages sont-ils importants, comment sont-ils reliés aux grands thèmes ou idées discutées durant le cours.
- La **deuxième section** (2/3 des points) comportera plusieurs questions à développement long et les étudiant(e)s devront répondre à seulement deux d'entre elles. Ces questions demanderont une perspective assez large sur l'histoire de l'Italie. *Par exemple,* de proposer une relation critique entre le sujet d'une séance et le sujet d'une lecture ou faire une comparaison critique entre deux siècles ou deux textes.

Une liste d'environ 15 questions, dont les questions définitives de la deuxième section de l'examen seront choisies, sera fournie aux étudiants à vers la neuvième ou dixième semaine du trimestre.

c) Évaluation

Les réponses à ces questions pour les deux sections seront évaluées dans la mesure où elles sont (1) pertinentes, claires, convaincantes, intelligentes, originales, et *intéressantes*; (2) démontrent une connaissance approfondie des matériaux (lectures, etc.) associés avec le cours, par exemple en utilisant des sources, études, terminologies, ou notions rencontrées durant le cours pendant l'argumentation de réponse.

2. TRAVAIL DE SESSION : ARTICLE WIKIPÉDIA [40%]

a) Objectifs

Développer les compétences et connaissances décrits comme Objectifs du cours (ci-dessus), notamment nos. 3–5.

b) Démarche

L'évaluation majeure pour ce cours sera la création d'un article Wikipédia (version française), d'environ 2500 mots (± 10%, incluant les citations mais pas les références), sur un sujet lié au contenu du cours mais choisi par l'étudiant(e). Trop souvent, les efforts des étudiant(e)s dans les cours ne sont vus que par eux-mêmes et le professeur. Avec cet exercice, cependant, vos efforts perdureront pour bénéficier au monde entier!

.

Ce travail se déroulera en plusieurs étapes, avec plusieurs stades d'évaluation. Un document de précisions et de conseils sera fourni au début du semestre, mais un sommaire du calendrier de réalisations serait:

a. Premièrement, le professeur affichera (**vers le 14 janv.**) une liste de sujets suggérés sur le site Moodle du cours.
b. Deuxièmement, les étudiant(e)s devront choisir leur sujet avant le **28 jan.**, *à travers le formulaire affiché sur Moodle.* Puisque seulement un(e) étudiant(e) peut travailler sur chaque sujet, les sujets seront assignés en fonction du principe du « premier arrivé, premier servi ». Si un étudiant(e) aimerait proposer un autre sujet qui l'intéresse, il faut qu'il soit explicitement approuvé par le professeur (par courriel) par le **25 jan.**
c. Troisièmement, les étudiants produiront ensuite une bibliographie de 15–20 éléments (articles scientifiques, chapitres, ouvrages de référence, etc.) sur le sujet choisis, qui inclut bien sûr les éditions/traductions pertinentes. Cette bibliographie sera à remettre le **11 fév**. Les conseils supplémentaires pour faire la recherche, et écrire le travail, seront donnés dans un document d'instructions qui sera affiché sur le site Moodle du cours.
d. Quatrièmement, les étudiants doivent ensuite produire une version brouillonne de l'article, à remettre en format PDF (voir section 6.3 ci-bas) le **4 mars**, à un adresse courriel qui sera spécifié bientôt sur Moodle. Les conseils pour faire la recherche, et écrire l'article, seront donnés dans un document d'instructions qui sera affiché sur le site Moodle du cours. Le brouillon doit inclure votre identifiant sur Wikipédia (il faut créer un tel identifiant si vous n'en avez pas un déjà). Notez bien :

    i. La longueur devrait être d'environ 2500 mots (± 10%, incluant les citations mais pas les références);
    ii. Les brouillons doivent faire référence à (au moins) 4 monographies et 2 articles pertinents (ici, le cas échéant, 2 articles peuvent égaler une monographie), cités suivant les conventions bibliographiques de Wikipédia.

e. Cinquièmement, les brouillons seront revus entre pairs. Autour de la séance du **11 mars**, chaque étudiant(e) qui a remis un brouillon sera accordé accès en ligne à un brouillon écrit par un(e) autre étudiant(e). Les brouillons commentés entre les pairs seront à remettre le **25 mars.** Vos commentaires sur l'article d'un autre étudiant(e) seront, à leur tour, évalués par l'autre étudiant(e). Faites alors un bon effort pour offrir des suggestions et des commentaires constructifs!
f. Sixièmement et finalement, les étudiant(e)s auront à réviser leur article (sur la base des commentaires reçus) et mettre leur article révisé en ligne sur Wikipédia, pour le **8 avril.** À la fin du processus, chaque étudiant(e) devra communiquer une petite évaluation des commentaires qu'ils/elles ont reçus sur leur article au cours de l'étape 5.

Le 40% de la note pour ce travail sera distribué de la manière suivante :

Choix de sujet	**5%**
Bibliographie	**5%**
Remise du brouillon	**5%**
Commentaires sur le brouillon d'autrui	**5%**
Article final, ajouté sur Wikipédia	**20%**

c) Évaluation :

L'évaluation de l'article final sera basée sur les critères établis par Wikipédia (e.g. L'article parfait), et les critères suivants :

1. **L'écriture** : les articles doivent être clairs et objectifs, et doivent employer le ton approprié.
2. **Recherche** : les articles doivent être basés sur une large gamme de sources et d'études (au moins 4 monographies et 2 articles).

3. **Références** : les informations dans l'article doivent comporter des références appropriées, établies suivant les conventions bibliographiques de Wikipédia.
4. **Organisation et présentation** : est-ce que l'article est bien présenté et dûment divisé en sections? Est-ce qu'il fait bon usage des images?
5. **Intégration** : au cas où il y avait une version antérieure de l'article sur Wikipédia, on s'attend à ce que cette information soit bien intégrée (et corrigée) dans l'article final.

3. PARTICIPATION [20%]

d) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 1, 2 et 5.

e) Démarche

Comme décrit ci-haut, chaque semaine du semestre comprendra des discussions ou des activités en classe. Lors du semestre, le professeur affichera sur Moodle quelques questions pour guider les lectures obligatoires pour la semaine, qui serviront également à guider la discussion de la semaine. Les étudiant(e)s qui participent à la discussion seront accordés une note envers la participation. Ceux et celles qui ne peuvent pas participer à la discussion, faute de temps, courage, etc., peuvent néanmoins remettre des réponses écrites à la question(s) de discussion (c. 200-300 mots), écrits à la main sur papier, à la fin de la séance. Finalement, ceux et celles qui sont simplement présent(e)s durant la séance de discussion, puisqu'ils/elles profitent au moins de l'écoute des échanges, auront une note de ½ pour la participation.

f) Évaluation

Si la participation est faite en bonne foi, soit en présentiel ou dans les réponses écrites, les étudiant(e)s recevront une note complète pour la séance.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Article Wikipédia	40%, dont :	8 avril
Choix de sujet	5%	28 jan.
Bibliographie	5%	11 fév.
Rémission du brouillon	5%	4 mars
Commentaires	5%	25 mars
Article final monté sur Wikipédia.fr	20%	8 avril
Examen **FINAL**	40%	15 avril
Participation	20%	À travers le cours

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	**Jan. 7**	**Introduction : définir « l'Italie », et parcourir les sources de son histoire**	• Paul Guichonnet, *Histoire de l'Italie* (Paris: Presses universitaires de France, 1997), pp. 5-10. • Hélène Gallé, « Giovanni Tabacco, L'Italie médiévale », *Perspectives médiévales*, 35 (2014), https://journals.openedition.org/peme/6972. • Quelques petits extraits de sources décrivant l'Italie : ○ (source iconographique) *Table de Peutinger*, carte schématique de l'empire Romain s. IV/V. ○ Pline l'Ancien, *HN*, 3.5, §38-46, trad. S. Schmitt (2013), pp. 151-153. ○ Solinus, *Polyhistor*, c. 2 : « De l'Italie », trad. M.A. Agant (Paris, 1847). ○ Isidore de Seville, *Etym.* XIV.iv.18-24, trad. O. Spevak (Paris, 2011), pp. 68-76. ○ Pétrarque, « Mon Italie » (*Canzoniere* 128), trad. G. Genot, *Chansonnier / Rerum vulgarium fragmenta* (Paris, 2009), pp. 198-204.
2	**Jan. 14**	**Du centre de l'Empire romain à la périphérie de l'empire carolingien : l'histoire politique de l'Italie, partie 1.**	• Delumeau/Heullant-Donat, *IMA*, pp. 5-41. • **Sources :** ○ Paul Diacre (c. 780), *Histoire des Lombards*, trad. Bougard: Liv. 1.1, 8-9, Liv. 2.1-14, 25-32, pp. 13, 17-18, 37-45, 49-54 (17pp). ○ André de Bergame (c. 877), *Histoire*, trad. adaptée de L. Berto (2016), cc. 2-17 (7pp).
3	**Jan. 21**	**Des ruines de l'Empire carolingien jusqu'à une péninsule fractionnée : l'histoire politique de l'Italie, partie 2.**	• Delumeau/H-D, *IMA*, pp. 58-70, 96-105, 129-139 (33p). • **Sources** :

			○ « Les Sarrasins in Italie » dans C.M. de La Roncière et al. (dir.), *L'Europe au Moyen Âge: fin IXe siècle – fin XIIIe siècle* (Paris, 1969), pp. 11-12. (1p) ○ « Un raid hongrois en Lombardie », dans C.M. de La Roncière et al. (dir.), *L'Europe au Moyen Âge: fin IXe siècle – fin XIIIe siècle* (Paris, 1969), pp. 19-20. (1p) ○ Boso Breakspeare, *Life of Alexander III*, trad. adaptée de G.M. Ellis (Oxford, 1973), pp. 88-101. ○ Salimbene di Adam, *Chronica*, trad. O. Guyotjeanin, texte 21, pp. 302-309.
4	**Jan. 28**	**Le paysage et le peuple : l'histoire environnementale de l'Italie.**	• P. Racine, « La forêt dans l'économie du monastère de Bobbio », dans J.-P. Chabin (dir), *La Forêt dans tous ses états : de la Préhistoire à nos jours* (Besançon, 2005), pp. 83-94. • Menant, *Campagnes lombardes du moyen âge*, pp. 37-46 (tôt), 204-228 (tard). • **Sources** : ○ Grégoire le Grand, *Registrum*, 9.125-128, trad. adaptée de J.C. Martyn (2004). ○ L'*Édit de Rothari* (roi Lombard 636-652) de 643, extraits sur le bois, les arbres, et les forêts, trad. adaptée de Vincent Lombardo. ○ Pierre de Crescens, « *Liber ruralium commodorum* », dans Brunel et Lalou (trad.), *Sources d'histoire médiévale* (Paris, 1992), pp. 222-3.
5	**Fév. 4**	**L'*urbs aeterna* : Rome et la papauté, s. V–XV**	• Carte de Rome au haut Moyen Âge, prise de C. Goodson, *The Rome of Pope Paschal I* (Cambridge, 2010). • Charles Pietri, « La Rome de Grégoire » dans *Gregorio Magno e il suo tempo* (Rome, 1991), 9-32 • Sylvain Parent, « De la Rome des papes à la Rome des Romains », *Médiévales*, 62 (2012): 175-186, http://journals.openedition.org/medievales/6690 • **Sources** : ○ Pape Étienne II, Lettre de « St Pierre », *Codex Carolinus* no. 3 [10] (a. 756), trad. Daunou dans Bougard 2012, pp. 282-284. (3pp) ○ Liudprand de Crémone, *Antapodosis*, I.14-31, trad. F. Bougard, *Liudprand de Crémone: œuvres* (Paris : CNRS, 2015), pp. 103-113 (≈5pp) ○ Bonizon de Sutri, « Une élection pontificale mouvementée (1073) », dans R. Latouche

			(dir.), *Textes d'histoire médiévale, Ve-XIe siècle* (1951), pp. 249-252. (2pp) ○ *Mirabilia Urbis Romae* (s. XII), trad. indirecte par Jean d'Outremeuse (s. XIV), trad. en français modern (à droit) par A.-M. Boxus et de J. Poucet (2017).
6	**Fév. 11**	**La Renaissance *carolingienne* et l'Italie**	**La Renaissance *carolingienne* et l'Italie** • R.M. Pollard, « Literary Culture in Ninth-Century Northern Italy », thèse de doctorat (Université de Cambridge, 2009), traduction en français de l'introduction. • **Sources** ○ Capitulaire d'Olonna 825, et de Rome 826, trad. P. Riché, *Écoles et enseignement dans le haut Moyen Âge* (Paris, 1979), 354-55. ○ Paul Diacre, *Versus in laude Larii laci* (« Vers sur les louanges du lac de Côme »). ○ *Versus de destructione Aquilegiae*, trad. adapté de P. Godman, *Poetry of the Carolingian Renaissance* (Londres, 1985), 107-113. ○ *Planctus de obitu Karoli*, trad. adapté de P. Godman, *Poetry of the Carolingian Renaissance* (Londres, 1985), 206-211.
7	**Fév. 18**	**Ravenne, la cité capitale oubliée et aigrie (le Kingston d'Italie)**	• Guillou, *Régionalisme et indépendance dans l'empire byzantin au VIIe siècle* (Rome, 1969), pp. 203-223. (20pp) • Bernard Bavant, « Cadre de vie et habitat urbain en Italie centrale byantine (VIe-VIIIe siècle) », *Mélanges de l'école française de Rome* 101, nº 2 (1989), https://doi.org/10.3406/mefr.1989.3054, pp. 509-523 (14pp) • **Source** : ○ Agnelle de Ravenne (s. IX), *Livre des pontifes de Ravenne*, trad. adaptée de D. Deliyannis, *The Book of Pontiffs* (Washington, 2004), extraits.
8	**Fév. 26**	**La Venise et l'histoire économique de l'Italie**	• Delumeau & H-D, *IMA*, 43-57, 77-85, 262-278 (38pp) • **Sources** : ○ *Translatio s. Marci* (s. IX/X), trad. R.M. Pollard et al. ○ Chrysobulle de Venise, 1082, dans P. Braunstein, R. Delort, *Venise. Portrait historique d'une cité* (Paris, 1971), p. 46.

			Chrysobulle d'Alexis II, empereur de Trébizonde, en faveur des Vénitiens, 1319, dans C.-M. De La Roncière et al., *L'Europe au Moyen Âge*, t. 3 (Paris, 1971), pp. 158-160.
–	**Mar. 4**	***Semaine de lecture***	
9	**Mar. 11**	**La Sardaigne, l'Italie différemment**	• Marc Bloch, « Une expérience historique: la Sardaigne médiévale », *Annales d'histoire économique et sociale* 10, nº 49 (1938): 50-52; • Jean-Michel Poisson, « À Pise : Église et État à la conquête de la Sardaigne », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* 14, nº 1 (1983): 119-28, https://doi.org/10.3406/shmes.1983.1406. • **Sources** : ○ La vie de Senzius de Blera, trad. adaptée de N. Everett, *Patron Saints of Early Medieval Italy*, pp. 95-103. ○ Pape Jean VIII, « *Unum Est* » (873), lettre aux princes de Sardaigne, traduction française. ○ Pape Grégoire VII, « *Gratias omnipotenti Deo* » (1080), lettre au "judge" Orzoccon de Cagliari, trad. adaptée de E. Emerton, *The correspondence of Pope Gregory VII*, pp. 164-165. ○ *La visite pastorale de Federigo Visconti en Sardaigne*, trad. adaptée de William North, dans *Medieval Italy, Texts in Translation*, dir. K. Jansen, J. Drell, & F. Andrews (Philadelphia, 2009), pp. 47-50.
10	**Mar. 18**	**Les animaux, et la cuisine, deux éléments inséparables et essentiels**	• Liliane Plouvier, « L'alimentation carnée au Haut Moyen Âge d'après le *De observatione ciborum* d'Anthime et *les Excerpta de Vinidarius* », *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 80, nº 4 (2002): 1357-69, https://doi.org/10.3406/rbph.2002.4672. • Paolo de Vingo, « Les temps du travail et ceux de la consommation alimentaire. Systèmes de production économique et de pouvoir dans les monastères du haut Moyen Âge en Italie du centre-nord (VIIe-XIe siècles) », *Hortus Artium Medievalium* 23, nº 1 (janvier 2017): 376-94, https://doi.org/10.1484/J.HAM.5.113730. • **Sources :** ○ Vinidarius, *Extraits d'Apicius*, trad. J. André, *Apicius : l'art culinaire* (Paris, 1974), pp. 124-132. ○ Salimbene di Adam, *Chronica*, trad. O. Guyotjeanin, texte 22, pp. 310-312.

11	**Mar. 25**	**Bassin du catholicisme, bassin de conflits : l'histoire religieuse de l'Italie**	• Delumeau & Heullant-Donat, *IMA*, pp. 70-75, 139-143, 280-287. (17pp) • **Sources** : ○ *Carmen de sinodo ticiensi*, trad. Riché, 174-175. (2pp) ○ Claude de Turin, *Apologeticum*, trad. Boulhol, *Claude de Turin*, (Paris, 2002), pp. 325-331 (6pp) ○ *Vision d'Alberic*, trad. Micha, 95-109 (15pp) ○ *La Vie de St François d'Assise*, trad. Teodor de Wyzewa, *La légende dorée* (Perrin, 1909), p. 561-571.
12	**Avr. 1**	**L'Italie féminine et le *Catasto* (recensement) de Florence, 1427**	• D. Herlihy & C. Klapisch-Zuber, *Les Toscans et leurs familles* (Paris, 1978), pp. 7-13, et ch. 12, pp. 326-349. • Francesco Furlan, 'La famille, la femme', dans *Studia albertiana. Lectures et lecteurs de L.B. Alberti*, ed. Francesco Furlan, Nova humanistica. Essais (Paris-Torino: Vrin / Aragno, 2003), pp. 237-245. • **Sources :** ○ Isotta Nogarola, *Dialogue on Adam and* Eve, trad. adaptée de M. King et D. Robin, *Complete Writings : Letterbook, Dialogue on Adam And Eve, Orations* (Chicago, 2004), pp. 145-158.
13	**Avr. 8**	**La Renaissance des 14-16e siècles : un mouvement, et non une période?**	• E.H. Gombrich, « The Renaissance: Period or Movement? », trad. adaptée de *Renaissance Thought*, éd. par Robert Black (London: Routledge, 2001), 23-46 • **Sources** : ○ Pétrarque, *Deux lettres à Cicéron* (*Fam.* 24.3–4), trad. A. Longpré, *Lettres familières*, t. 6 (Paris, 2015), pp. 576–587. (6pp) ○ Lorenzo Valla, extraits de l'*Elegantiae Linguae Latinae*, dans Ronciere, vol. 3, no. 146, pp. 362–3. ○ Lorenzo Valla, extraits du *Sur la donation de Constantin*, trad. Giard (1993)
14	**Avr. 15**	**Examen final**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Pour les séances en présentiel, les étudiant(e)s sont demandés ordinairement d'être présent(e)s, et de participer de manière dignifiée, positive, respectueuse, et constructive à la discussion avec le professeur et les autres étudiant(e)s. Les autres détails de participation seront abordés lors de la première séance.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Chaque travail remis doit porter la déclaration suivante sur une page titre, **signée** et datée par l'étudiant(e) :

> Cet exercice est le résultat de mon propre travail, et il ne comprend rien qui est le travail d'autrui, ni d'intelligence artificielle (ex : ChatGPT, Gemini, etc.), bien que l'utilisation d'autres sources et études dans sa préparation est indiquée avec des références précises en forme de notes infrapaginales. J'ai lu et compris le règlement 18 de l'UQAM sur le plagiat et les infractions académiques (section 8.1 du plan de cours).
>
> [**SIGNATURE MANUSCRITE** *i.e. à la main*] [DATE]
>
> [Nom imprimé]

Quant au format des travaux, ils doivent généralement être remis en forme imprimée suivant les consignes du département, avec les modifications suivantes : interligne 1.5, avec des marges de 2.5cm, utilisant une police Times New Roman à 12 points. Les brouillons et les travaux finaux doivent utiliser des références infrapaginales, et seulement les travaux finaux doivent inclure une bibliographie. La bibliographie de l'étape 2 et du travail final, ainsi que les notes infrapaginales, doivent toutes suivre les consignes du département d'histoire de l'UQAM.

Notez bien : si vous avez reçu une accommodation de la part du professeur, par courriel, il faut inclure ce courriel dans la remise du travail, en forme PDF.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés seront généralement remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront

remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie, et au guide pour les étudiant(e)s au premier cycle en histoire : https://histoire.uqam.ca/outils-et-ressources-documentaires/outils-et-ressources-documentaires/

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉE

- Jean-Pierre Delumeau, Isabelle Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Âge, Ve-XVe siècle* (Paris : Hachette, 2002) **[= Delumeau & H-D, *IMA*]**.

Le cours mettra l'accent sur la lecture des sources originales, spécialement sélectionnées parmi les plus intéressantes et remarquables, qui seront généralement données à travers le site Moodle. Le cours aura cependant un manuel suggérée noté ci-dessus.

Le manuel sera disponible en format *recueil* à la librairie Jasmin de la COOP de l'UQAM.

Les lectures obligatoires énumérées ci-dessus (section 5) font partie du calendrier hebdomadaire du cours. Elles sont choisies du manuel (indiqué ci-dessus) et d'autres études et sources en ligne (soit sur Moodle, soit sur l'Internet). Les hyperliens vers toutes ces lectures peuvent être trouvés sur le site Moodle (qui servira aussi comme la liste officielle des lectures obligatoires); de courtes introductions explicatives y seront ajoutées pour les sources énumérées dans le calendrier de lectures ci-dessus.

La quantité de lectures a été soigneusement déterminée : elle ne dépassera *presque jamais* 65 pages par semaine et sera typiquement moindre, surtout dans les semaines où une évaluation est prévue. En plus, les lectures sont énumérées en ordre d'importance (les plus importantes sont parfois ***marquées ainsi***) pour que les étudiant(e)s puissent donner la priorité à celles qui sont les plus nécessaires.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

- ABULAFIA, David (éd.), *Italy in the Central Middle Ages, 1000-1300*, Oxford, OUP, 2004.
- ABULAFIA, David, *Italy, Sicily, and the Mediterranean, 1100-1400*, London, Variorum, coll.« Variorum reprints »#160;, n˚ CS250, 1987, 346p.
- ABULAFIA, David, *The Two Italies: Economic Relations Between the Norman Kingdom of Sicily and the Northern Communes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, 336p.
- ARONDEL, M *et al.*, *Rome et le moyen Âge jusqu'en 1328*, Paris, Bordas, 1966.
- BARNI, Gian Luigi *et al.*, *La conquête de l'Italie par les lombards: vue d'ensemble*, Paris, Albin Michel., 1975.
- BOUCHERON, Patrick, *Les villes d'Italie: vers 1150 - vers 1340*, Paris, Belin, coll. « Belin sup Histoire », 2004, 207p.
- DEY, Hendrik, *The Making of Medieval Rome: A New Profile of the City, 400–1420*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021.
- DOUMERC, Bernard, *Les communes en Italie: XIIe-XIVe siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail-Toulouse, 2004.

- GAULIN, Jean-Louis *et al.*, *Villes d'Italie: textes et documents des XIIe, XIIIe, XIVe siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005.
- GILLI, Patrick, *Villes et sociétés urbaines en Italie: milieu XIIe-milieu XIVe siècle*, Paris, Sedes, 2005.
- GUICHONNET, Paul, *Histoire de l'Italie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.
- HEULLANT-DONAT, Isabelle (éd.), *Cultures italiennes: XIIe-XVe siècle*, Paris, Cerf, 2000.
- HYDE, J. K., *Society and Politics in Mediaeval Italy*, New York, St. Martin's Press, 1973, 258p.
- KRAUTHEIMER, Richard, *Rome, portrait d'une ville: 312-1308*, trad. par Françoise Monfrin, Paris, Libr. générale française, coll. « Le Livre de Poche, coll. références-Arts », 1999.
- LA ROCCA, Cristina (éd.), *Italy in the Early Middle Ages, 476-1000*, Oxford, OUP, coll. « The short Oxford history of Italy », 2002.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'autre Rome: une histoire des Romains à l'époque des communes, XIIe-XIVe siècle*, Paris, Tallandier, 2010, 559p.
- MARTIN, Jean-Marie, *Italies normandes, XIe-XIIe siècles*, Paris, Hachette, 1994.
- MENANT, François, *L'Italie des communes: 1100 - 1300*, Paris, Belin, coll. « Belin Sup Histoire », 2005, 398p.
- MENANT, François, *Les villes italiennes, XIIe-XIVe siècle: enjeux historiographiques, méthodologie, bibliographie commentée*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MONTANELLI, Indro et Roberto GERVASO, *L'Italie des siècles obscurs: le Moyen Age jusqu'à l'an mille*, trad. par Juliette Bertrand, Paris, Del Duca, 1967.
- MONTANELLI, Indro *et al.*, *L'Italie des communes: le Moyen Âge de l'an 1000-1250*, Paris, Del Duca, 1969.
- NAJEMY, John M. (éd.), *Italy in the Age of the Renaissance 1300 - 1550*, Oxford, OUP, coll. « The short Oxford history of Italy », 2004.
- PETIT, Dominique, *Histoire sociale des Lombards: VIe-VIIIe siècle*, Paris, France, L'Harmattan, 2003.
- TABACCO, Giovanni, *L'Italie médiévale: hégémonies sociales et structures du pouvoir*, Chambéry, Univ. de Savoie, coll.« Langages, littératures, sociétés Collection Italica »#160;, n° 1, 2005, 310p.
- WALEY, Daniel Philip, *Les républiques médiévales italiennes.*, Paris, Hachette, 1969.
- WEST-HARLING, Veronica, *Rome, Ravenna, and Venice, 750-1000: Byzantine Heritage, Imperial Present, and the Construction of City Identity*, Oxford University Press, 2020, 721p.
- WICKHAM, Chris, *Sleepwalking into a New World: The Emergence of Italian City Communes in the Twelfth Century*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2015, 321p.
- WICKHAM, Chris, *Early Medieval Italy: Central Power and Local Society, 400-1000*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1981.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable.